Lettre d'Information de la
Maison de la Région de Vaucluse

135 avenue Pierre Sémard - MIN d'Avignon Bât D4 - 84000 AVIGNON
Tél : 04 90 14 40 60 - maisondelaregion84@maregionsud.fr

Cette lettre est destinée à vous informer des actions entreprises par la Région Sud. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous ou à demander votre inscription à l'adresse suivante : maisondelaregion84@maregionsud.fr - Vous pouvez demander votre désinscription en utilisant la même adresse mail

Edition du 16 septembre 2021

LES LYCEENS

LA RENTRÉE EN RÉGION SUD

Ce sont 195 000 lycéens qui viennent d'effectuer leur rentrée dans les 282 établissements de la Région. Qu'ils découvrent le lycée en intégrant la classe de Seconde, ou qu'ils préparent les épreuves du bac en Première ou Terminale, c'est une période importante de leur vie, qui les marquera durant tous leurs parcours professionnels

Malgré l'incertitude sanitaire, les lycées ont assuré leur rentrée

Les lycées ont vécu depuis le début de la crise sanitaire des périodes de fermeture, de cours à distance et de cours en présence. La Région Sud, en travaillant main dans la main avec le Rectorat, met tout en œuvre pour maintenir les lycées ouverts et garantir le respect du protocole sanitaire.

LES LYCEES, PRIORITE DE LA REGION

La rénovation des lycées est un investissement au service du bien-être et de la réussite des lycéens et de toutes les équipes qui y travaillent chaque jour. La rénovation des lycées est le premier acte de la relance au service des entreprises du territoire.

Un plan d'1 milliard d'euros dans les 6 prochaines années sera consacré pour la rénovation des lycées dans le cadre de la COP d'avance et de la lutte contre la précarité menstruelle.

Pour plus d'information : Lycées : la Région investit 1 milliard d'euros (sharepoint.com)

LA VACCINATION DANS LES LYCEES

Les ARS et les Rectorats, ont reçu pour instruction à la fin du mois de juillet d'organiser, dans chaque département un comité de pilotage associant l'éducation nationale, la DRAAF, la Préfecture, le Département et la Région afin de mettre en place un dispositif de vaccination en milieu scolaire et d'organiser son opérationnalité.

L'objectif est de proposer une offre de vaccination en milieu scolaire aux élèves de 12 ans et plus, non vaccinés, selon 3 modalités complémentaires :

- Vaccination dans les centres de vaccination, situés à proximité immédiate des établissements (déplacements à pied ou en transport en commun),
- Intervention d'équipes mobiles de vaccination dans les établissements éloignés des centres de vaccination,
- Déplacement encadré, à titre exceptionnel, des élèves vers les centres de vaccination. La Région Sud propose alors de mettre à disposition des lycées éloignés des centres de vaccination (plus de 10/15 minutes à pied ou 30 minutes en transport en commun), son dispositif de vaccinobus.

Pour plus d'information : C'est la rentrée en Région Sud ! - Ma Région Sud (maregionsud.fr)

HARCELEMENT SCOLAIRE

- Le 29 octobre, lors de l'Assemblée Plénière, le plan de lutte régional contre le harcèlement scolaire sera voté, avec un dispositif en particulier : la création d'un prix régional pour récompenser les initiatives exemplaires.

- Le 7 novembre, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, un rassemblement avec tous les ambassadeurs régionaux de la lutte contre le harcèlement sera organisé à l'Hôtel de Région.

Pour plus d'information : C'est la rentrée en Région Sud ! - Ma Région Sud (maregionsud.fr)

LA MEDIATION AUX ABORDS DES LYCEES

Les lycées sont tout particulièrement exposés, au quotidien, à de multiples problématiques dont celles liées aux diverses formes de harcèlement.

Dès la précédente mandature 2016-2021, la Région s'est fixée pour priorité d'apporter une réponse globale à la hauteur de l'enjeu.

La création du **Programme Régional de Médiation Educative** a permis de compléter les investissements de mise en sûreté des lycées par une présence humaine qualifiée afin de favoriser le maintien et le développement du lien social et la restauration d'un climat de confiance dans l'environnement des lycées.

La Région a décidé de recourir à la voie de l'apprentissage et de qualifier 128 médiateurs par l'accès au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (niveau IV). Dès 2018, une équipe mobile constituée de 32 moniteurs éducateurs diplômés est venue compléter et appuyer les médiateurs en parcours d'apprentissage.

A ces effectifs devraient s'ajouter 12 Moniteurs éducateurs diplômés dès la rentrée scolaire de septembre 2021 permettant au Programme Régional de Médiation de bénéficier à la totalité des lycées publics régionaux.

Le dispositif régional de médiation vise à permettre l'accès aux lycéens à l'ensemble de leurs droits, de faciliter leur inclusion sociale, de contribuer à leur protection, à leur autonomie à travers des approches individuelles et collectives. Au-delà d'une présence qui se veut rassurante et dissuasive, les 200 médiateurs ont la charge d'engager une démarche proactive vers les lycéens ou les jeunes qui gravitent aux abords du lycée, pour se faire connaître et reconnaître, rassurer, prévenir, écouter, informer et orienter. A ce titre, le dispositif constitue un outil de prévention du harcèlement et de toute autre forme de violence.

Pour plus d'information : C'est la rentrée en Région Sud ! - Ma Région Sud (maregionsud.fr)

LES DISPOSITIFS JEUNES

L'accès au savoir et à la formation est indispensable pour construire l'avenir des jeunes de la région Sud. Les accompagner dans la construction de leurs projets professionnels est une priorité pour la Région qui se donne les moyens de cette ambition. Du Pass ZOU ! Etudes à l'e-PASS Jeunes, tous les dispositifs régionaux accompagnent les jeunes dès le lycée :

- La gratuité des manuels scolaires et livres numériques,
- Le « Pass santé jeunes » : les jeunes de moins de 26 ans peuvent accéder gratuitement à un ensemble de prestations de professionnels de santé,
- Le Pass Mutuelles : aide à la complémentaire santé (100 € par an pour les élèves demi- pensionnaires ou externes, 80 € pour les internes, 10 € par an pour les élèves dont le quotient familial ne dépasse pas 700 €),
- Le e-PASS Jeunes : un ticket culture de 80 € pour que les jeunes puissent acheter des livres, des places de cinéma ou de spectacles et des licences sportives.
- Le ticket Zou! Liberté jeunes : un dispositif permettant aux 18-26 ans, résidant en région Sud, de découvrir le réseau régional gratuitement pendant 4 mois. Du 1er septembre au 31 décembre 2021, ils pourront emprunter bus et trains en illimité (hors transports scolaires) pour se déplacer dans toute la région, pour leurs loisirs, activités, vacances, se rendre sur leur lieu de travail.

Retrouvez toutes les aides dédiées aux jeunes sur https://www.maregionsud.fr/jeunes

FORMATION DES JEUNES

LE PASS SUD FORMATION POUR FINANCER LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Parce que la rentrée est souvent synonyme de nouveaux projets, le Pass Sud Formation est fait pour celles et ceux qui ont besoin d'une aide pour financer une formation professionnelle.

Il est destiné aux personnes âgées de plus de 16 ans, habitant en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et inscrites à Pôle emploi ou, en situation de handicap inscrites à Cap emploi.

Comment en bénéficier ?

Faire une demande de financement de la formation par la Région, à conditions de remplir les critères suivants :

- La formation doit concerner un secteur qui recrute ;
- Elle doit se tenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Elle n'est financée par aucune autre structure ;
- Son coût est inférieur à 13 000 €/an (et inférieur à 315 €/jour).

Pour plus d'informations : Le Pass Sud Formation pour financer votre formation professionnelle - Ma Région Sud (maregionsud.fr)

APPEL A PROJETS

« BOL D'AIR » SOIGNANTS

La Région offre un forfait de 400 € aux personnels soignants ayant travaillé au moins un mois durant le premier semestre 2021, au sein d'un service de soins critiques, dans un établissement de santé public ou privé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce forfait sera attribué pour des séjours en hébergements touristiques effectués entre le 1er juillet et le 30 septembre 2021, sur le territoire régional et d'un montant global minimum de 800 euros.

Pour plus d'informations : "Bol d'air" soignants - Ma Région Sud (maregionsud.fr)

AGENDA

➢ LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Les samedi 18 et dimanche 19 septembre

Exploration pataphysique de l'Hôtel de Région – Journées du patrimoine.

Source : Exploration pataphysique de l'Hôtel de Région - Journées du Patrimoine - Ma Région Sud (maregionsud.fr)

***

➢ WEBINAR

Le jeudi 16 septembre prochain, de 11H00 à 12H00,
risingSUD, l'agence de développement économique de la région Sud, vous présente lors de son webinar

Parcours Sud Industrie 4.0, Cap vers l'Industrie du Futur !
Le programme de la Région Sud d'accompagnement à la transformation vers l'Industrie du Futur

Pour participer à ce webinar gratuit, merci de vous inscrire sur le lien suivant : https://forms.office.com/r/hjeY3YE91T.